Répondre aux besoins essentiels en équipement de protection individuelle dans le secteur de la fabrication des aliments et des boissons

Depuis le début de l'éclosion de COVID-19, les entreprises de fabrication d'aliments et de boissons ont suivi les recommandations en matière de santé publique en mettant en œuvre des mesures pour gérer la propagation du virus et maintenir leurs employés en santé. Parmi ces mesures, mentionnons la transition, autant que possible, du personnel administratif vers le mode de travail à domicile. Cependant, les activités de production proprement dites exigent le travail sur place de quelque 210 000 employés et superviseurs d'exécution, ce qui représente environ 75 % de la main-d'œuvre du secteur.

Utilisation de l'équipement de protection individuelle dans le secteur de la fabrication des aliments et des boissons

Dans le cours normal des activités de production, de nombreux fabricants d'aliments et de boissons utilisent un équipement de protection, tels que les masques N-95 (pour les particules) et les masques R-95 (pour les vapeurs), pour protéger les travailleurs contre des risques réels pour la santé. Ces masques sont essentiels à la protection de la santé et au maintien en poste des travailleurs. Dans le secteur alimentaire, on estime que la demande en masques faciaux N-95 (non liée à la COVID-19) est d'un maximum de 950 000 masques par mois en temps normal. Les estimations se fondent sur une enquête restreinte réalisée auprès d'entreprises des différents sous-secteurs de la fabrication des aliments et des boissons, sur les données de 2019 relatives à l'emploi dans le secteur alimentaire ainsi que sur des renseignements fournis par les établissements.

L'utilisation des masques faciaux comme stratégie d'atténuation des risques liés à la COVID-19 n'est pas encore largement répandue – certaines entreprises utilisent déjà cette stratégie – mais elle pourrait s'accroître rapidement avec l'évolution des recommandations en matière de santé publique. Si les masques étaient adoptés comme des mesures d'atténuation des risques liés à la COVID-19, la demande augmenterait considérablement. Selon des estimations prudentes, les besoins du secteur s'élèveraient à 1,05 million de masques non chirurgicaux ou en papier par semaine (selon 210 000 travailleurs, un masque, cinq quarts par semaine). Des

estimations plus généreuses, et peut-être plus réalistes, fondées sur l'obligation pour les travailleurs de changer leur masque à la sortie et à l'entrée des aires de production exigeraient le double ou le triple de masques.

Pénurie en équipement de protection individuelle touchant les fabricants d'aliments et de boissons

La crise de la COVID-19 a eu une incidence importante sur la disponibilité des masques faciaux pour les fabricants d'aliments et de boissons, la demande en équipement de protection individuelle ayant augmenté dans le secteur des soins de santé.

Les entreprises de fabrication d'aliments et de boissons font maintenant face à une pénurie de masques N-95. Par conséquent, les établissements ont examiné différentes solutions de rechange, y compris remplacer les masques N-95 par des respirateurs à demi-masque munis d'une cartouche, des masques R-95, ou des écrans faciaux et des masques anti-poussières. Toutefois, la crise exerce également une pression sur la disponibilité de ces masques de rechange et, dans certains cas, leur prix est en hausse.

Répercussions de la pénurie en équipement de protection individuelle sur le secteur et solutions possibles

Les gouvernements fédéral et provinciaux devraient se préparer à faire face à divers scénarios d'approvisionnement en équipement de protection individuelle pour le secteur. Ces scénarios reposent sur les hypothèses suivantes :

- Priorité de tout approvisionnement en équipement de protection individuelle accordée au secteur des soins de santé;
- Priorité de l'approvisionnement résiduel en équipement de protection individuelle accordée au secteur de la fabrication des aliments et des boissons;
- Émergence progressive d'un approvisionnement intérieur en équipement de protection individuelle.

Ces scénarios vont d'aucun approvisionnement supplémentaire en équipement de protection individuelle – ce qui pourrait entraîner la suspension des activités de certains établissements alimentaires – à un approvisionnement suffisant pour satisfaire à la demande du secteur. Les solutions possibles pour l'achat et la distribution d'équipement de protection individuelle comprennent l'achat en vrac par le secteur ou par le gouvernement.

Aliments et boissons Canada – Food and Beverage Canada, et ses partenaires des associations provinciales du secteur alimentaire, ont fait part de la gravité de la situation et des solutions possibles aux représentants gouvernementaux.